



Yemaya

BULLETIN DE L'ICSF SUR LES QUESTIONS DE GENRE DANS LA PÊCHE

Éditorial

De nombreuses régions du monde, particulièrement en Afrique et en Asie, ont une longue et vigoureuse tradition de commerce transfrontalier de produits de la pêche artisanale et à petite échelle (voir l'article sur ces échanges entre Cambodge et Thaïlande, p. 2). Ce commerce, où règnent vitalité, dynamisme et concurrence, est largement tenu par les femmes.

Il occupe souvent une place essentielle pour procurer des moyens de subsistance, des revenus aux petits producteurs des secteurs ruraux et pour apporter une indispensable nourriture aux consommateurs à faibles revenus dans les zones isolées. Étant donné la nature de ce commerce, il est difficile de savoir le nombre exact des personnes qui le pratiquent. Il est vraisemblable cependant qu'il s'agit de dizaines de milliers de gens. C'est peut-être à cause du manque d'informations sur l'importance réelle de cette activité que peu d'efforts systématiques ont été entrepris pour comprendre les problèmes rencontrés par ces commerçantes et pour tenter d'y remédier.

Il faut écouter ce qu'elles disent. En juin 2001, lors d'un atelier consacré aux problèmes et perspectives de développement du commerce des produits de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest, atelier organisé par l'ICSF en collaboration avec des partenaires locaux, les femmes présentes avaient identifié leurs principales difficultés : les nombreux points de contrôle des Douanes et de la Police et le harcèlement auquel ils donnent lieu, le coût élevé du transport de la marchandise, le manque d'informations sur les marchés et les prix, l'insuffisance des infrastructures pour la transformation et le stockage, les problèmes pour l'obtention d'un crédit...

Les affaires de commerce transfrontalier entre pays voisins (bilatéral ou multilatéral par nature) sont évidemment complexes, et les solutions ne vont pas toujours de soi. Cependant, étant donné l'importance de cette activité en matière d'emplois, de revenus, de sécurité alimentaire, il faut s'efforcer de mieux comprendre sa nature, de mieux connaître les volumes et la valeur des produits de la pêche ainsi échangés et le nombre de personnes que cela concerne, les difficultés auxquelles celles-ci sont confrontées. Il importe de bien analyser les interactions entre les importations de poisson et la production locale : quelles sont les répercussions de ces importations sur les prix du poisson pris et transformé dans le pays ? Il importe de considérer les options possibles pour faciliter ces échanges tout à fait légitimes de produits de la pêche artisanale et à petite échelle entre pays exportateurs et importateurs. Bien que relativement modestes, ils contribuent assurément à la vie économique et à la sécurité alimentaire des régions concernées.

En Afrique, certaines organisations officielles se sont engagées à faciliter le commerce régional de ces marchandises, notamment la CEDEAO/ECOWAS (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), qui regroupe quinze pays, et la SADC (Communauté de développement d'Afrique australe), créée pour encourager la coopération et l'intégration socio-économique, la coopération en matière politique et sécuritaire entre quinze pays du Sud de l'Afrique. Mais, au stade de la mise en œuvre, des problèmes persistent.

Il serait profitable à bien des égards de s'attaquer aux difficultés rencontrées par ces centaines, ces milliers de personnes qui pratiquent le petit commerce transfrontalier de produits de la pêche en Asie, en Afrique. Il est grand temps que l'on prenne conscience de leurs difficultés, qu'on prenne des mesures appropriées pour y porter remède. ■

Cambodge	2
Chili	3
Profil	6
Brésil	7
Dates	8
Q & R	11
Mama Yemaya	11
Yemaya recommande	12

